

Comment obtenir le relevé d'embarquement en ligne?

Votre enfant a droit au transport scolaire?

Saviez-vous qu'il **doit avoir en main son relevé d'embarquement** lors des premiers trajets? Le relevé d'embarquement sert de preuve d'accès au transport scolaire et pourrait être demandé par le conducteur.

Comment se procurer le relevé d'embarquement?

Par le Portail Parents

Tous les renseignements relatifs au transport scolaire de votre enfant sont disponibles sur le **Portail Parents** à l'adresse <https://mozaikportail.ca/>. Vous y trouverez aussi d'autres informations utiles.

À partir du site Internet de la Commission scolaire

Vous pouvez obtenir le relevé d'embarquement à l'adresse suivante : http://coord_transport.csdhr.qc.ca/

Vous devez fournir le **code permanent** ainsi que le **code postal** de la résidence de l'enfant pour y accéder.

Votre enfant entre à la maternelle?

Le relevé d'embarquement est envoyé par la poste dans les semaines précédant la rentrée scolaire à l'adresse de la résidence principale de l'enfant indiquée lors de l'inscription officielle. Si vous ne l'avez pas reçu, communiquez avec le secrétariat de l'école.



COORDONNÉES DE TRANSPORT



Bienvenue dans ce nouvel outil développé afin de vous permettre de savoir si votre enfant a droit au transport et connaître l'information détaillée relative à son transport : circuit(s) d'autobus, heure et lieu d'embarquement/débarquement, transfert (s) et case de stationnement (s'il y a lieu).

Veuillez prendre note que, pour tout ajout, correction ou information concernant l'ADRESSE, vous devez contacter l'ÉCOLE. Dans ce cas, nous vous invitons à revenir consulter les nouvelles coordonnées de transport au minimum 48 heures ouvrables après avoir avisé l'école.

Saisissez d'abord le code permanent de l'élève, le code postal de sa résidence puis lancez la recherche.

Code permanent : Code postal :

IMPORTANT !

Avant le premier trajet...

Nous procédons souvent à des ajustements sur les parcours en fonction des besoins.

Il est important de vérifier que les renseignements n'ont pas changé sur le relevé d'embarquement.

Assurez-vous que votre enfant détient la dernière version du relevé d'embarquement au moment de son premier trajet.

Comment s'inscrire au Portail Parents?

Si vous n'êtes pas inscrit au Portail Parents, rendez-vous à <https://mozaikportail.ca/> pour créer votre profil.



Nous effectuons une validation de sécurité rigoureuse et vous devez vous assurer que **l'adresse courriel** que vous choisissez pour vous inscrire au Portail Parents **est exactement la même que celle qui figure sur les documents que vous avez transmis à l'école** de votre enfant.

Si ce n'est pas le cas, vous recevrez un message d'erreur et vous ne pourrez pas vous inscrire sur le Portail Parents. Vous devrez communiquer avec l'école pour confirmer vos coordonnées, ce qui pourrait occasionner un délai pour votre inscription.

Pour plus d'information, visitez la section Mozaik Portail Parents sous l'onglet *Information aux parents* de notre site Internet.